



# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



Déposé au greffe du tribunal de l'entreprise de Liège. division Arlon, le

Greffe

N° d'entreprise : 0806.703.270

Dénomination

(en entier): ADC CONSTRUCT-RENOV

(en abrégé):

Forme juridique : Société en Commandite Simple

Adresse complète du siège : 6720 Hachy - Rue des Champs 6

Objet de l'acte: CESSION DES PARTS SOCIALES -- CHANGEMENT D'ASSOCIES --

**DEMISSION ET NOMINATION DE GERANT - MODIFICATION DENOMINATION SOCIETE - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL.** 

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 07 janvier 2019.

L'ensemble des actionnaires et associés sont présent, l'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Alves Da Costa Avelino et a pour ordre du jour les points suivants :

## 1 Cession des parts sociales :

## - Associé commandité :

La société étrangère EUCV ADC CONSTRUCT-RENOV Ltd, enregistrée sous le numéro 0806.881.533 à la banque carrefour des entreprises, représentée légalement par Monsieur Alves Da Costa Avelino, cède la totalité de ses 10 parts à Monsieur Bunjaku Selver, en date du 07/01/2019. De ce fait la société étrangère EUCV ADC CONSTRUCT-RENOV Ltd ne possède plus aucune participation dans la société.

### - Associé commanditaire :

La société étrangère EUCV ADC CONSTRUCT-RENOV UK Ltd, enregistrée sous le numéro 06703384 au « Registar of Companies for England and Wales », représentée légalement par Monsieur Alves Da Costa Avelino, cède la totalité de ses 90 parts à Madame Bunjaku Valentina, en date du 07/01/2019. De ce fait la société étrangère EUCV ADC CONSTRUCT-RENOV UK Ltd ne possède plus aucune participation dans la société.

### 2 Nomination des associés :

#### - Associé commandité :

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer Monsieur Bunjaku Selver comme associé commandité en date du 07/01/2019 et possède 10 parts sociales.

# - Associé commanditaire :

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer Madame Bunjaku Valentina comme associée ccmmanditaire en date du 07/01/2019 et possède 90 parts sociales.

# 3 Démission et nomination gérant :

L'assemblée générale décide à l'unanimité :

 D'accepter la démission de Monsieur Alves Da Costa Avelino de son poste de gérant en date 07/01/2019 et; de ce fait ce dernier ne possède plus aucune participation dans la société

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



 D'exclure Madame Hubert Fabienne de son poste de gérante en date du 07/01/2019 et de ce fait cette dernière ne possède plus aucune participation dans la société.

- De nommer Monsieur Bunjaku Selver en tant que gérant en date 07/01/2019, son mandat est à titre gratuit.
- 4 Dénomination société et transfert du siège social :

L'assemblée générale décide à l'unanimité :

- De modifier la dénomination sociale de la société en date du 07/01/2019 en :

#### **AVS CONSTRUCTION**

- De transférer le siège social en date du 07/01/2019 :

6600 Bastogne, Rue des Ramparts 6/B

L'ordre du jour étant épuisé et accepté et ce, à l'unanimité, la séance est levée.

Gérant : Bunjaku S.

Déposé en même temps : le P.V.d'A.G.du 07.01.2019